

Discours de Christian Estrosi

Puisque nous sommes dans une fête de tradition, je voudrais remonter aux sources mêmes de cette tradition, car elles expliquent, à Nice, l'attachement que nous avons tous pour vous, les pompiers.

Dans l'histoire de Nice, il y a une étape marquante : celle de la fondation de notre commune, dans les années 1140.

Une commune, c'est une collectivité politique, la réunion d'hommes et de femmes libres, qui se donnent démocratiquement des dirigeants et deviennent ainsi, par leurs votes réguliers, maîtres de leur destin. Une commune, c'est aussi un organe administratif, qui regroupe les services nécessaires à cette collectivité humaine et politique.

Parmi ses principales fonctions, pour ne pas dire la fonction essentielle, figure la nécessité d'assurer la sécurité des habitants, des hommes, des femmes, des enfants qui vivent dans la Cité.

Cette fonction, tous mes prédécesseurs l'ont assumée, à travers trois corps : la milice bourgeoise, c'est-à-dire tous les hommes en âge de prendre les armes pour défendre militairement notre ville contre les agresseurs ; la garde municipale, en charge de veiller à la police judiciaire et administrative ; et les pompiers, défenseurs des vies au quotidien.

Au fil des siècles, l'Etat des ducs de Savoie, puis de la République Française ont pris en charge la défense militaire. La mission judiciaire de la garde puis police municipale a été amoindrie, jusqu'à disparaître presque totalement. Et la mission des pompiers de Nice a été élargie, avec les autres corps des autres villes, au département tout entier.

Je n'oublie rien de ce passé, où les deux grands corps de sécurité de Nice, gardes municipaux et pompiers, constituaient en somme la gloire de notre cité.

Oui, je dis bien la gloire, parce que le dévouement, l'abnégation, le courage pour le service de la communauté sont des vertus qui méritent ce mot, à toutes les époques. Je sais combien, pour vous, il s'agit là, seulement, de faire votre métier. Moi, j'irai plus loin. Vous faites plus que votre métier, vous faites votre devoir, avec tout ce que ce mot emporte de force et de beauté morale.

Je sais bien que tous ces mots, aujourd'hui ne suscitent plus guère d'émotion. Chez certains, peut-être. Pas chez moi.

Je suis toujours ému, comme tous les Niçois, quand je vous vois à l'entraînement, affrontant des exigences physiques et mentales que notre société ignore le plus souvent, quand je vous croise, au petit matin, à l'exercice sur la Promenade.

Je suis toujours ému, comme tous les Niçois, quand je vous vois en action, comme ceux d'entre vous qui ont été distingués aujourd'hui en ont fait la démonstration la plus éclatante en 2012, mais aussi comme chacun de vous le fait, quotidiennement.

Je suis toujours ému, comme tous les Niçois, quand je vous vois défiler le 14- juillet, célébrant d'un seul pas la fête de la Nation et votre fierté de marcher dans votre ville, sur la plus belle avenue du monde.

Cette émotion, cette fierté, je les ressens aujourd'hui parmi vous. Et je veux que la ville de Nice les manifeste, symboliquement, afin qu'ils demeurent dans la mémoire de notre cité, cette longue mémoire jeune de vingt-cinq siècles, et dans le cœur de tous.

Je veux que cet hommage soit public.

Je veux que cet hommage soit officiel.

Je veux que cet hommage soit permanent.

C'est pourquoi je soumettrai dès demain à la commission des noms des espaces publics de Nice, puis au conseil municipal, dans les meilleurs délais, une proposition visant à ce qu'un des espaces publics majeurs de notre ville porte votre nom, un nom qui pourrait être «place», ou «avenue» «des sapeurs- pompiers niçois », ou toute autre formulation qui vous paraîtra adéquate pour honorer l'ancienneté de votre corps, le dévouement de chacun et l'importance de votre mission.

Il y a dans Nice bien des rues dédiées à d'autres acteurs collectifs et majeurs de notre histoire communale –je pense en particulier à l'avenue des Phocéens, ces audacieux voyageurs grecs qui fondèrent Nikaïa, ou encore à la rue des Régiments-Niçois. Eh bien, je veux que dans notre Ville, à l'égal de ces groupes d'hommes dont l'action et le souvenir sont également nécessaires, le corps historique des pompiers de Nice, reçoive aujourd'hui le même hommage!

Je dis, haut et fort, que l'exemple qu'il nous a donné, **que vous nous donnez**, dépassant la modestie de chacun, l'exige absolument.

Cette exigence-là, si juste, si méritée, si nécessaire, sera pour moi, pour tous mes collègues du Conseil Municipal, au nom de tous les Niçois, **un honneur que de la satisfaire !**